



Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Assemblée générale annuelle 2022
21 septembre 2023 à 18h30**

Procès-verbal

Unité médialab – Alma

52, rue Saint-Joseph
Alma, Qc G8B 5W1

Rencontre virtuelle - ZOOM

Numéro de la réunion : 810 1195 8007
<https://us02web.zoom.us/j/81011958007>

Étaient présent(e)s :

Monique Laberge, individu
Josée Vermette, Collectif de l'Anse-à-Pelletier
Marthe Kedjeyi, individu
Audrey Pelchat, Société de gestion environnementale
Pierre-Olivier D'Amours, Collège d'Alma
Frédéric Gélinas, Alt Énergies
Christian Bouchard, MRC de Maria-Chapdelaine
Luc Tremblay, Groupe LAR

Tommy Tremblay, CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean (invité)
Alexandra Dupéré, CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean (invitée)
Philippe Robert, CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean (invité)

Marc Dufresne, Services Comptables BDGL (invité)

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Monique Laberge souhaite la bienvenue à tous et présente M. Tommy Tremblay, directeur général. Mme Monique Laberge mentionne que le quorum a été atteint. Elle déclare l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) ouverte à 18h 31.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Selon les règlements généraux, c'est Mme Monique Laberge qui doit agir à titre de présidente d'assemblée. On suggère M. Tommy Tremblay pour agir en tant que secrétaire.

Résolution #AGA-230921-01

Il est proposé par M. Christian Bouchard

Appuyé par Mme Josée Vermette

Et résolu unanimement :

QUE Mme Monique Laberge agisse à titre de présidente d'assemblée et M. Tommy Tremblay en tant que secrétaire.

3. Lecture de l'avis de convocation

Mme Monique Laberge fait la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres du CREDD. Elle souligne que le CREDD fête son cinquantième anniversaire cette année. Elle rappelle que les membres du conseil ayant un numéro de poste impair seront en élection en plus des postes #6, #8 et #12 qui sont vacants.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

- 1- Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 2- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3- Lecture de l'avis de convocation
- 4- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 5- Lecture et acceptation du procès-verbal de l'AGA 2022
- 6- Mot de la présidente
- 7- Rapport financier 2022-2023
- 8- Rapport d'activités 2022-2023
- 9- Nomination d'un vérificateur financier
- 10- Plan d'action 2023-2024
- 11- Prévisions budgétaires 2023-2024
- 12- Élection des administrateurs
 - 12.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 12.2 Ouverture des mises en candidature et élection
- 13-Varia
- 14- Levée de l'assemblée

Aucun point n'est ajouté au varia.

Résolution #AGA-230921-02

Il est proposé par M. Frédérick Gélinas

Appuyé par Mme Marthe Kedjeyi

Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de l'AGA 2023 soit adopté tel quel, tout en conservant le « varia » ouvert.

5. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'AGA 2022

On suggère la suspension de la lecture du procès-verbal de l'AGA 2022.

Résolution #AGA-230921-03

Il est proposé par Mme Marthe Kedjeyi

Appuyé par Mme Josée Vermette

Et résolu unanimement :

QUE la lecture du procès-verbal de l'AGA 2021 soit suspendue.

Il n'y a aucune question concernant le procès-verbal de l'AGA 2022.

Résolution #AGA-230921-04

Il est proposé par Mme Marthe Kedjeyi

Appuyé par Mme Josée Vermette

Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022 soit adopté tel quel.

6. Mot de la présidente

Mme Monique Laberge, présidente du CREDD, fait la lecture de son mot. Comme chaque année, elle est fière de présenter le bilan du CREDD. Elle décrit les principales activités de la dernière année et fait mention du cinquantième anniversaire du CREDD.

Elle remercie les membres du conseil d'administration (CA) pour leur implication et M. Tommy Tremblay, directeur général ainsi que de toute son équipe pour le travail accompli.

7. Rapport financier 2021-2022

M. Marc Dufresne, comptable de la firme Services Comptables BDGL présente les états financiers du 31 mars 2023. Au cours de la présentation, les membres ont l'opportunité de poser certaines questions

d'éclaircissement. Le résultat est un déficit de 16 442\$ explicable notamment par certains projets qui ont été déficitaires ainsi que l'augmentation des frais administratifs.

8. Rapport d'activités 2022-2023

M. Tommy Tremblay présente les faits saillants du CREDD et les principaux projets réalisés en 2022-2023.

On suggère de présenter le rapport d'activités en faisant référence au plan d'action du CREDD. M. Tommy Tremblay mentionne que l'année prochaine, il présentera le tableau de bord qui résume l'ensemble des activités de la dernière année en comparaison avec les précédentes.

9. Nomination d'un vérificateur financier

M. Tommy Tremblay mentionne que la firme Services Comptables BDGL a été nommée pour une période de deux ans, l'année dernière. La vérification du dernier exercice a coûté 3 000 \$ et la vérification 2023-2024 coûtera, quant à elle, 3 100\$.

10. Plan d'action 2023-2024

M. Tommy Tremblay présente le plan d'action 2023-2024.

11. Prévisions budgétaires 2023-2024

M. Tommy Tremblay présente les prévisions budgétaires pour 2023-2024. Il précise que le financement statutaire du CREDD est resté inchangé pendant 6 ans. L'an prochain, on espère que le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques va réviser à la hausse l'entente de la subvention statutaire qui viendra à échéance au printemps 2024.

12. Élections des administrateurs

12.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

M. Tommy Tremblay rappelle que l'on doit nommer dans un premier temps, un président et un secrétaire d'élection parmi les organisations membres présentes ou toute autre personne apte et suggérée par le conseil d'administration. Ceux-ci ne doivent pas faire partie des membres du conseil d'administration ou être candidats au conseil d'administration.

Résolution #AGA-230921-05

Il est proposé par Mme Josée Vermette

Appuyé par M. Christian Bouchard

Et résolu unanimement :

QUE M. Tommy Tremblay soit nommé président d'élection et Mme Alexandra Dupéré, secrétaire.

M. Tommy Tremblay ainsi que Mme Alexandra Dupéré acceptent.

12.2. Ouverture des mises en candidature et élection

M. Tommy Tremblay souhaite la bienvenue aux électeurs et explique la procédure de nomination au conseil d'administration du CREDD. Il dresse une liste des administrateurs dont le mandat est terminé et ceux et celles dont le mandat se continue. Les postes dont le numéro est pair sont en élection ainsi que ceux qui sont vacants. M. Tommy Tremblay informe les membres qu'il a reçu une procuration de l'OBV Lac-Saint-Jean qui réitère leur intérêt, mais change leur représentant.

Il mentionne que les membres présents élisent, à la majorité simple, les administrateurs. La mise en candidature est faite par proposition verbale d'un membre, et ce, pour chacun des sièges. Le candidat doit alors indiquer s'il accepte ou non sa mise en nomination. Si un seul candidat est nommé à titre d'administrateur, il est proclamé élu par le président d'élection. S'il y a plus d'un candidat à un poste vacant, le vote se fait par scrutin secret pour chacun des sièges.

Siège no 1 – Secteur Environnement

Mme Audrey Pelchat, administratrice sortante

M. Christian Bouchard propose Mme Audrey Pelchat, représentante de la Société de gestion environnementale (SGE). Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Pelchat accepte sa nomination.

Elle est proclamée élue.

Siège no 3 – Secteur Environnement

M. Tommy Tremblay mentionne que Contact nature a informé le CREDD qu'il avait toujours de l'intérêt, mais aucune procuration n'a été transmise.

Mme Jenny Vandal, administratrice sortante

M. Tommy Tremblay mentionne que le poste reste disponible pour tous ceux qui pourraient être intéressés. Le conseil d'administration s'assurera de combler ce poste au courant de l'année.

Siège no 5 – Secteur Environnement

M. François Potvin, administrateur sortant

M. François Potvin est absent, mais l'OBV Lac-Saint-Jean a fait parvenir une procuration pour signifier son intérêt et nommer M. Hugues Jobin. M. Tommy Tremblay lit la procuration.

Mme Monique Laberge propose M. Hugues Jobin, représentant de l'OBV Lac-Saint-Jean. Il n'y a pas d'autre proposition. M. Jobin est proclamé élu.

Siège no 6 – Secteur Environnement

Siège vacant

M. Tommy Tremblay mentionne que ce siège était occupé par M. Marco Bondu de l'OBV du Saguenay, mais qu'il avait dû quitter ses fonctions au courant de l'année.

M. Tommy Tremblay mentionne que le poste reste disponible pour tous ceux qui pourraient être intéressés. Le conseil d'administration s'assurera de combler ce poste au courant de l'année.

Siège no 7 – Autres secteurs

Mme Monique Laberge, administratrice sortante

Mme Josée Vermette propose Mme Monique Laberge. Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Monique Laberge accepte sa nomination. Elle est proclamée élue.

Siège no 8 – Autres secteurs

Siège vacant

M. Tommy Tremblay mentionne que le poste reste disponible pour tous ceux qui pourraient être intéressés. Le conseil d'administration s'assurera de combler ce poste au courant de l'année.

Siège no 9 – Autres secteurs

Mme Marthe Kedjeji, administratrice sortante

Mme Monique Laberge propose Mme Marthe Kedjeji, il n'y a pas d'autre proposition. Mme Kedjeji accepte sa nomination.

Elle est proclamée élue.

Siège no 11 – Autres secteurs

M. Frédéric Gélinas, administrateur sortant

Mme Monique Laberge propose M. Frédéric Gélinas, il n'y a pas d'autre proposition. M. Gélinas accepte sa nomination.

Il est proclamé élu.

Siège no 12 – Autres secteurs

Siège vacant

M. Tommy Tremblay mentionne que le poste reste disponible pour tous ceux qui pourraient être intéressés. Le conseil d'administration s'assurera de combler ce poste au courant de l'année.

Siège no 13 – Autres secteurs

Siège vacant

M. Tommy Tremblay mentionne que le poste reste disponible pour tous ceux qui pourraient être intéressés. Le conseil d'administration s'assurera de combler ce poste au courant de l'année.

M. Tommy Tremblay remercie les membres de leurs implications et les nouveaux administrateurs élus sont félicités par l'assemblée.

M. Tommy Tremblay met fin aux élections.

Résolution #AGA-230921-06

Il est proposé par Mme Josée Vermette

Appuyé par M. Frédérick Gélinas

Et résolu unanimement :

QUE le conseil d'administration s'assure de combler les sièges restés vacants lors de l'Assemblée générale annuelle.

13. Varia

Il n'y a aucun point au varia.

14. Levée de l'assemblée

Résolution #AGA-230921-07

Il est proposé par Mme Josée Vermette

Et résolu unanimement :

QUE la réunion soit levée à 19h32.